

# Rapport annuel

2023  
2024

Centre  
de services scolaire  
de la Capitale

Québec 

## Message de la présidente du conseil d'administration et du directeur général du Centre de services scolaire la Capitale

Monsieur le ministre de l'Éducation du Québec,  
Madame, Monsieur,

Au nom de l'ensemble du personnel, nous avons le plaisir de vous présenter le rapport annuel 2023-2024 du Centre de services scolaire de la Capitale (CSSC). Une fois de plus, notre organisation s'est distinguée par son dynamisme et son engagement constant tout au long de l'année. Toutes et tous ont mis à profit leurs talents et leurs compétences pour atteindre des objectifs ambitieux, en demeurant impliqués et alignés sur notre mission.

L'année 2023-2024 marque le lancement de la mise en œuvre de notre *Plan d'engagement vers la réussite* (PEVR) 2023-2027. Ce plan audacieux repose sur une série d'initiatives porteuses pour favoriser la réussite scolaire et valoriser la diversité dans une organisation toujours plus centrée sur le bien-être et la santé globale des élèves.

D'ailleurs, c'est avec fierté que nous annonçons que notre centre de services scolaire a atteint un taux de diplomation et de qualification record de 78,6 % en juin 2023, le plus élevé de notre histoire. Bien qu'il reste des progrès à faire, cette hausse de près de 12 % depuis juin 2013 (67 %) témoigne du chemin parcouru au cours de la dernière décennie.

En somme, cette année a été marquée par une collaboration exceptionnelle au sein de notre communauté. Cette dernière, animée par la satisfaction de nos réalisations éducatives et collectives, a su accompagner nos élèves sur le chemin de la réussite en leur offrant de nombreuses occasions de s'épanouir et de se dépasser.

Nous remercions chaleureusement toutes les personnes ayant contribué à faire de ces derniers mois un succès. Leur dévouement et leur travail collectif renforcent nos valeurs de bienveillance, d'engagement et de créativité, qui continueront de guider notre organisation dans les années à venir.

Votre soutien continu nous encourage à repousser nos limites et à accomplir de grandes réalisations pour le bien de notre communauté éducative. Nous vous remercions de votre engagement envers l'excellence et de votre précieuse contribution à la réussite de nos élèves.

Bonne lecture!

La présidente du conseil d'administration,

  
Lydie Pincemin

Le directeur général,

  
Pierre Lapointe

## Table des matières

<b>1. Présentation du Centre de services scolaire de la Capitale</b> .....	<b>4</b>
1.1 Le Centre de services scolaire en bref .....	4
1.2 Faits saillants .....	5
1.3 Services éducatifs et autres services .....	6
<b>2. Gouvernance du Centre de services scolaire</b> .....	<b>8</b>
2.1 Conseil d'administration.....	8
2.2 Autres comités de gouvernance.....	9
2.3 Code d'éthique et de déontologie .....	12
2.4 Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics.....	13
<b>3. Résultats</b> .....	<b>14</b>
3.1 Plan d'engagement vers la réussite .....	14
3.2 Lutte contre l'intimidation et la violence.....	22
3.3 Procédure d'examen des plaintes .....	24
<b>4. Utilisation des ressources</b> .....	<b>25</b>
4.1 Répartition des revenus du Centre de services scolaire .....	25
4.2 Ressources financières.....	25
4.3 Gestion et contrôle des effectifs.....	26
4.4 Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus .....	26
4.5 Ressources matérielles et informationnelles.....	27

## 1. Présentation du Centre de services scolaire de la Capitale

### 1.1 Le Centre de services scolaire en bref

Le Centre de services scolaire de la Capitale (CSSC) est le centre de services scolaire qui compte le plus d'élèves dans la région de la Capitale-Nationale. Il est le 2<sup>e</sup> centre de services scolaire en importance au Québec en ce qui a trait au nombre de programmes de formation professionnelle. Il gère un budget annuel de plus de 501 M\$.

#### L'effectif scolaire

Le CSSC est riche de la diversité de son effectif scolaire composé de 33 256 élèves :

- Préscolaire 4 ans : 640 (1,9 %)
- Préscolaire 5 ans : 2 377 (7,1 %)
- Primaire : 15 519 (46,7 %)
- Secondaire : 9 674 (29,1 %)
- Formation professionnelle (équivalent temps plein) : 2 721 (8,2 %)
- Formation générale des adultes (équivalent temps plein) : 2 325 (7 %)

#### Les ressources humaines

Le CSSC figure parmi les 10 plus importants employeurs des régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches. Il compte plus de 7 752 membres du personnel répartis comme suit :

- 4 151 membres du personnel enseignant
- 3 046 membres du personnel de soutien
- 343 membres du personnel professionnel
- 212 gestionnaires

#### Le transport scolaire

En 2023-2024, le CSSC a transporté en toute sécurité 9 179 élèves répartis dans 258 véhicules. De plus, 1 392 élèves du secondaire ont pu bénéficier

gratuitement du titre de transport scolaire du Réseau de transport de la Capitale (RTC) afin de se rendre à l'école.

#### Les établissements

En 2023-2024, le CSSC est responsable de l'entretien et du maintien de 86 immeubles. Parmi ceux-ci, on compte 68 établissements scolaires et 3 centres administratifs :

- 47 écoles primaires
- 3 écoles primaires-secondaires
- 9 écoles secondaires
- 7 centres de formation professionnelle
- 2 centres d'éducation des adultes

#### Le territoire

Principalement situé dans la ville de Québec, le CSSC est notamment présent dans :

- les arrondissements de La Cité-Limoilou, des Rivières et de La Haute-Saint-Charles;
- la municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier;
- les villes de Fossambault-sur-le-Lac, de Lac-Saint-Joseph, de Shannon et de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

Le territoire du CSSC est divisé en cinq districts que vous pouvez consulter [en cliquant ici](#). Pour repérer nos écoles sur une carte, [cliquez ici](#).

## 1.2 Faits saillants

### Dévoilement du Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027

Le Centre de services scolaire de la Capitale a lancé son *Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027* (PEVR). Ce plan reflète la volonté du CSSC de favoriser la réussite éducative de l'ensemble de ses élèves, qu'ils soient jeunes ou adultes.

### Partenariat avec l'UMR Synergia

Le CSSC a vécu la première année de son partenariat avec l'UMR Synergia de l'Université Laval, qui marque un engagement envers les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage, ainsi qu'envers les intervenantes et intervenants qui les soutiennent.

### Modernisation de l'image organisationnelle

Le CSSC a dévoilé sa nouvelle image organisationnelle moderne et actuelle. Le slogan *Le savoir qui grandit* illustre la vision et l'engagement de l'organisation à soutenir la croissance et le développement de chacune et de chacun.

### Protecteur national de l'élève : nouvelle procédure de traitement des plaintes

Avec l'entrée en vigueur de la *Loi sur le protecteur national de l'élève*, une nouvelle procédure de traitement des plaintes et des signalements en milieu scolaire a été instaurée, offrant ainsi un nouveau mécanisme pour protéger les droits des élèves.

### Nouveau site Web *Emplois*

Une nouvelle plateforme *Emplois* a été développée pour mettre en valeur la marque employeur ainsi que les emplois et les stages offerts au centre de services scolaire. On y retrouve plusieurs informations organisationnelles incluant une section dédiée aux projets qui se réalisent dans nos différents établissements.

### Agrandissement de l'école secondaire Joseph-François-Perrault

L'agrandissement de l'école secondaire Joseph-François-Perrault a été inauguré, permettant d'accueillir environ 350 élèves supplémentaires et portant ainsi la capacité de l'établissement à plus de 1 000 élèves.

### Agrandissement de l'école Cardinal-Roy

L'école Cardinal-Roy a inauguré de nouveaux espaces permettant d'accueillir 400 élèves supplémentaires. Cet agrandissement comprend un carrefour d'apprentissage, 15 salles de classe, des espaces de socialisation et des bureaux administratifs.

### Début des travaux à l'école secondaire de Neufchâtel

L'école secondaire de Neufchâtel a souligné la première pelletée de terre pour l'aménagement d'un terrain sportif synthétique. Ce projet de 5,3 M\$ est financé principalement par le ministère de l'Éducation.

### Renouvellement de l'image du CFP de Neufchâtel

Le Centre de formation professionnelle de Neufchâtel a actualisé son image de marque en modernisant son logo et en revampant entièrement son site Web, offrant ainsi une image renouvelée et attrayante pour son public.

### Taux de diplomation et de qualification à la hausse

Selon les données de juin 2023, le CSSC a amélioré la diplomation et la qualification de ses élèves en la portant à 78,6 %, ce qui constitue le meilleur taux jamais obtenu. Le chemin accompli en 10 ans traduit une progression de près de 12 % par rapport aux données de juin 2013 (67 %).

## 1.3 Services éducatifs et autres services

Le CSSC offre une large gamme de services afin de favoriser l'éducation pour toutes et tous. En agissant sur les obstacles à l'apprentissage, l'école cherche à développer le plein potentiel de chacune et chacun selon ses aptitudes et ses champs d'intérêt.

### Formation *Enseignement efficace*

En 2023-2024, 133 gestionnaires et membres du personnel professionnel se sont inscrits au cours *Enseignement efficace - volet accompagnement* de la TELUQ. Ceux-ci ont suivi cette formation de façon volontaire afin de se doter d'une meilleure connaissance des caractéristiques de l'enseignement efficace et de transférer ces connaissances dans leur travail.

### Nouveau partenariat avec l'UMR Synergia

Dans le but de s'inspirer des pratiques éducatives issues de la recherche en éducation, le CSSC est devenu un membre partenaire de l'Unité mixte de recherche Synergia, de l'Université Laval. Cette collaboration se déploie en trois axes :

- Le développement professionnel du personnel scolaire;
- Les pratiques et les approches d'intervention appuyées sur les connaissances issues de la recherche;
- La relation entre l'école, la famille et la communauté.

Au cours de l'année 2023-2024, ce partenariat a permis le déploiement de sept projets de recherche et de développement ainsi que la tenue de trois conférences offertes aux parents et de trois journées de résolution de problèmes et d'étude de cas.

### Lutte contre le décrochage scolaire

Le CSS poursuit ses efforts et réitère son engagement afin de lutter contre le décrochage scolaire et d'identifier les actions les plus porteuses à mettre en place. Des sessions de travail ont eu lieu avec les équipes de direction du primaire et du secondaire afin de produire un état des lieux, recenser les pratiques implantées et identifier les actions porteuses à mettre à place en 2024-2025.

### Plan de rattrapage

En raison de la grève de l'automne, le Centre de services scolaire et les établissements ont mis en œuvre diverses mesures de soutien et de rattrapage, tant pendant les heures de classe qu'en dehors, à partir de la fin janvier 2024. À la fin du mois de juin, nous avons transmis au MEQ des données sur la mise en œuvre de notre plan. En voici les faits saillants :

- 25 000 élèves soutenus par des mesures de soutien pédagogique dans la classe;
- 7 000 élèves aidés par le tutorat en dehors de la classe;
- 6 000 élèves HDAA ayant bénéficié de services bonifiés;
- 1 400 élèves ont reçu des services pendant la semaine de relâche;
- 1 800 membres du personnel se sont portés volontaires;
- Près de 5 M\$ investis au 28 juin 2024.

## 2. Gouvernance du Centre de services scolaire

Le CSSC est dirigé par un conseil d'administration (CA) composé de 15 personnes aux profils variés : des parents d'élèves, des membres de la communauté et des membres du personnel scolaire.

### 2.1 Conseil d'administration

#### Membres parents

- **André Nicodème Berlin Takoudjou** ..... district 1
- **Patrick Gravel**, vice-président ..... district 2
- **Lydie Pincemin**, présidente ..... district 3
- **Katie Dubois**..... district 4
- **Cléophaçe Akitegetse** ..... district 5

#### Membres du personnel

- **Steeve Guérard** ..... personnel enseignant
- **Nadine Vézina**..... personnel professionnel non enseignant
- **Magalie Delvaux** ..... personnel de soutien
- **Laurie L'Hérault** ..... direction d'un établissement d'enseignement (jusqu'au 28 janvier 2024)
- **Maude Laflamme** ..... direction d'un établissement d'enseignement (à compter du 29 janvier 2024)
- **Marc Drolet**..... personnel d'encadrement des services administratifs
- **Francis Bélanger**..... personnel d'encadrement observateur

#### Membres de la communauté

- **Audrey Marquis** ..... personne détenant une expertise en matière de gouvernance, d'éthique, de gestion des risques ou de gestion des ressources humaines
- **Frédéric Villeneuve** ..... personne détenant une expertise en matière financière ou comptable ou en gestion des ressources financières ou matérielles
- **Patricia Cruz Aldana** ..... personne issue du milieu communautaire, sportif ou culturel
- **Grégory Pélissier**..... personne issue du milieu municipal, de la santé, des services ou des affaires
- **Christian Jaouich**..... personne âgée de 18 à 35 ans

## Calendrier des séances tenues

En 2023-2024, le CA a tenu quatre séances régulières et six séances extraordinaires :

- 29 août 2023
- 21 novembre 2023
- 30 janvier 2024
- 13 février 2024 – extra
- 12 mars 2024 – extra
- 19 mars 2024 – extra
- 16 avril 2024 – extra
- 23 avril 2024 – extra
- 28 mai 2024
- 18 juin 2024 – extra

## 2.2 Autres comités de gouvernance

### Liste des comités du conseil d'administration et de leurs membres

Nom du comité	Liste des membres
Comité de gouvernance et d'éthique	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Audrey Marquis</b>, administratrice</li> <li>▪ <b>Christian Jaouich</b>, administrateur, président</li> <li>▪ <b>Marc Drolet</b>, administrateur</li> <li>▪ <b>Pierre Lapointe</b>, directeur général</li> <li>▪ <b>Érick Parent</b>, secrétaire général</li> </ul>
Comité de vérification	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Grégory Pélissier</b>, administrateur</li> <li>▪ <b>Frédéric Villeneuve</b>, administrateur, président</li> <li>▪ <b>Steeve Guérard</b>, administrateur</li> <li>▪ <b>François Légaré</b>, directeur général adjoint aux affaires administratives</li> <li>▪ <b>Marc Drolet</b>, directeur des Services des ressources financières</li> </ul>

Comité des ressources humaines	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Magalie Delvaux</b>, administratrice</li> <li>▪ <b>Audrey Marquis</b>, administratrice</li> <li>▪ <b>André Nicodème Berlin Takoudjou</b>, administrateur</li> <li>▪ <b>Mireille Dion</b>, directrice générale adjointe aux affaires éducatives</li> <li>▪ <b>Nancy Paquet</b>, directrice des Services des ressources humaines</li> </ul>
Comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Joanne Chenard</b>, ancienne directrice générale adjointe aux affaires éducatives de la Commission scolaire de la Capitale</li> <li>▪ <b>Martin Labbé</b>, ancien commissaire parent de la Commission scolaire de la Capitale</li> <li>▪ <b>Odile Côté-Rousseau</b>, ancienne membre du conseil d'administration du Centre de services scolaire de la Capitale</li> <li>▪ <b>Érick Parent</b>, secrétaire général</li> </ul>

### Liste des comités du centre de services scolaire et de leurs membres

Nom du comité	Liste des membres
Comité consultatif de gestion	Directions des services administratifs et des établissements primaires, secondaires, de formation professionnelle et d'éducation aux adultes du Centre de services scolaire de la Capitale
Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Nathalie Blais, Laurie Boudreau, Annie Carbonneau, Guylaine Duchesneau, Katie Dubois, Sonia Poirier Godin, Patrick Gravel, Claudie Labrosse, Gloire Lomami, Jacinthe Malo, Sophie Beaudry Robichaud, Marie-France Thomassin</b>, membres du comité de parents</li> <li>▪ <b>Josée Gallant et Audrey Potvin</b>, membres du personnel enseignant</li> <li>▪ <b>Marie-Hélène Berthiaume et Anne-Josée Meunier</b>, membres du personnel professionnel</li> <li>▪ <b>Florence Filion</b>, psychologue, représentante du CIUSSS de la Capitale-Nationale</li> <li>▪ <b>Marilou Simard</b>, directrice de l'école des Quatre-Saisons</li> <li>▪ <b>Hélène Laberge</b>, directrice adjointe aux Services éducatifs et représentante du directeur général pour ce comité</li> </ul>
Comité consultatif de transport	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>François Légaré</b>, directeur général adjoint aux affaires administratives</li> <li>▪ <b>Mélanie Rhainds</b>, directrice des Services éducatifs</li> <li>▪ <b>Mario Levasseur</b>, coordonnateur du Secteur du transport scolaire</li> <li>▪ <b>André Nicodème Berlin Takoudjou</b>, administrateur</li> <li>▪ <b>Patrick Gravel</b>, administrateur</li> <li>▪ <b>Cléophas Akitegetse</b>, administrateur</li> <li>▪ <b>Alain Gagnon</b>, directeur de l'école du Val-Joli</li> <li>▪ <b>Olivier Pignac-Robitaille</b>, représentant du RTC</li> <li>▪ <b>Éric Foster</b>, membre du comité de parents</li> </ul>

Nom du comité	Liste des membres
Comité de parents	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Isabelle Breton</b>, école à l'Orée-des-Bois</li> <li>▪ <b>Sébastien Rémillard</b>, école Alexander-Wolff</li> <li>▪ <b>Christine Lavallière</b>, école Anne-Hébert</li> <li>▪ <b>Martin Roy</b>, école d'éducation internationale Notre-Dame-des-Neiges</li> <li>▪ <b>Corinne Voyer</b>, école de Château-d'Eau</li> <li>▪ <b>Frédéric Lebel</b>, école de La Chanterelle</li> <li>▪ <b>Sonia Poirier-Godin</b>, école de La Chaumière</li> <li>▪ <b>Dérék Picard-Fortin</b>, école de la Grande-Hermine</li> <li>▪ <b>Sophie Beaudry-Robichaud</b>, école de la Mosaïque</li> <li>▪ <b>Simon Noël</b>, école de la Myriade</li> <li>▪ <b>Jean-François Durand</b>, école de la Source</li> <li>▪ <b>Myriam Drolet St-Gelais</b>, école de l'Accueil</li> <li>▪ <b>Julie Ouellet</b>, école de l'Apprenti-Sage</li> <li>▪ <b>Jacinthe Malo</b>, école de l'Arc-en-Ciel – de l'Aventure</li> <li>▪ <b>Carine Martineau</b>, école de l'Escabelle</li> <li>▪ <b>Andréanne B. Lefebvre</b>, école de l'Étoile-du-Nord</li> <li>▪ <b>Audrey Charbonneau</b>, école des Berges</li> <li>▪ <b>Christine Pinard</b>, école des Écrivains</li> <li>▪ <b>Éric Foster</b>, école des Explorateurs</li> <li>▪ <b>Dabbabi Faycel</b>, école des Jeunes-du-Monde</li> <li>▪ <b>Farida Oussad</b>, école Dominique-Savio</li> <li>▪ <b>Jérôme Brindamour</b>, école du Beau-Séjour</li> <li>▪ <b>Jason Javier Agudelo Avila</b>, école du Buisson</li> <li>▪ <b>Alex Gauvin</b>, école du Domaine</li> <li>▪ <b>Julie Gazet</b>, école du Joli-Bois</li> <li>▪ <b>Maude Picard</b>, école du Val-Joli</li> <li>▪ <b>Vacant</b>, école du Vignoble</li> <li>▪ <b>Nickson'n Millien</b>, école internationale de Saint-Sacrement</li> <li>▪ <b>Jordane L'Hirondelle</b>, école Jean-XXIII</li> <li>▪ <b>Andréane Durand</b>, école Jules-Émond – Amédée-Boutin</li> <li>▪ <b>Lydie Pincemin</b>, école Les Prés-Verts – Saint-Bernard</li> <li>▪ <b>Jalbert Fortin</b>, école Marguerite-Bourgeois</li> <li>▪ <b>Vacant</b>, école Notre-Dame-du-Canada</li> <li>▪ <b>Patrick Kerr</b>, école Sacré-Cœur</li> <li>▪ <b>Martine Carrier-Fraser</b>, école Saint-Albert-le-Grand</li> <li>▪ <b>Élise Côté de l'Isle</b>, école Saint-Claude</li> <li>▪ <b>Julie Veillette</b>, école Sainte-Monique</li> <li>▪ <b>Florian Lahaye</b>, école Sainte-Odile</li> <li>▪ <b>Cléophaçe Akitegetse</b>, école Saint-Fidèle</li> <li>▪ <b>Lydia Bhérer-Vidal</b>, école Saint-Jean-Baptiste</li> <li>▪ <b>Mariann St-Hilaire</b>, école Saint-Malo</li> <li>▪ <b>Marie-Claude Jacques</b>, école Saint-Paul-Apôtre</li> <li>▪ <b>Mélissa Dubé</b>, école Sans-Frontière</li> <li>▪ <b>Mostafa Oubellouch</b>, école Stadacona</li> <li>▪ <b>Katie Dubois</b>, école Boudreau</li> <li>▪ <b>Richard Gendron</b>, école Cardinal-Roy</li> <li>▪ <b>Marie-Noëlle Rainville</b>, école Jacques-Cartier – S.-D.-Garneau</li> <li>▪ <b>Vacant</b>, école Jean-de-Brébeuf</li> <li>▪ <b>Alexandra Tardivel</b>, école Joseph-François-Perrault</li> <li>▪ <b>Marie-Ève Simard</b>, école L'Odyssée</li> <li>▪ <b>Patrick Samson</b>, école régionale des Quatre-Saisons</li> <li>▪ <b>Abibatou Pfarr</b>, école secondaire de la Cité</li> <li>▪ <b>Sylvain Bourassa</b>, école secondaire de Neufchâtel</li> <li>▪ <b>Nicolas Faguy</b>, école secondaire La Camaradière</li> <li>▪ <b>Patrick Gravel</b>, école secondaire Roger-Comtois</li> <li>▪ <b>Mélanie Bourgeois</b>, école secondaire Vanier</li> </ul>

Nom du comité	Liste des membres
Comité de répartition des ressources	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Pierre Lapointe</b>, directeur général</li> <li>▪ <b>François Légaré</b>, directeur général adjoint aux affaires administratives</li> <li>▪ <b>Mireille Dion</b>, directrice générale adjointe aux affaires éducatives</li> <li>▪ <b>Marc Drolet</b>, directeur des Services des ressources financières</li> <li>▪ <b>Mélanie Rhains</b>, directrice des Services éducatifs</li> <li>▪ <b>Marie Verrier</b>, directrice de l'école Jules-Émond – Amédée-Boutin</li> <li>▪ <b>Annie Lestage</b>, directrice de l'école de la Myriade</li> <li>▪ <b>Kino Métivier</b>, directeur de l'école secondaire Joseph-François-Perrault</li> <li>▪ <b>Maude Laflamme</b>, directrice de l'école de l'Odyssee</li> <li>▪ <b>Sébastien Morais</b>, directeur du centre de formation professionnelle Wilbrod-Bhéner</li> <li>▪ <b>Denis Castonguay</b>, directeur du centre Saint-Louis – Conrad-Barbeau</li> </ul>
Comité d'engagement pour la réussite des élèves	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Mireille Dion</b>, directrice générale adjointe aux affaires éducatives</li> <li>▪ <b>Valérie Dupont</b>, enseignante</li> <li>▪ <b>Marie-Noëlle Goulet</b>, enseignante</li> <li>▪ <b>Valérie Godhue</b>, enseignante</li> <li>▪ <b>Benoît Lemieux</b>, enseignant</li> <li>▪ <b>Dominique Papillon</b>, conseillère d'orientation</li> <li>▪ <b>Joëlle Vaudreuil</b>, technicienne en éducation spécialisée</li> <li>▪ <b>Christian Faucher</b>, directeur de l'école Jacques-Cartier – Saint-Denys-Garneau</li> <li>▪ <b>Isabelle Desmeules</b>, directrice de l'école secondaire de la Cité</li> <li>▪ <b>Mathieu Bilodeau</b>, directeur de l'école hôtelière de la Capitale</li> <li>▪ <b>Maxime Langlois</b>, directeur adjoint au centre Louis-Jolliet</li> <li>▪ <b>Mélanie Rhains</b>, directrice des Services éducatifs</li> <li>▪ <b>Nancy Gaudreault</b>, membre issue du milieu de la recherche en sciences de l'éducation</li> </ul>

## 2.3 Code d'éthique et de déontologie

Le [Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone](#) est entré en vigueur le 10 mars 2022. Conformément à l'[article 26](#) de ce Règlement, un comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie a été formé le 31 octobre 2022. Les [règles de régie interne de ce comité](#) sont disponibles sur le site Web du CSSC, à la page « [Documents officiels](#) », tel que prescrit par l'[article 29](#) du Règlement.

## 2.4 Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics

Afin de se conformer à la [Loi favorisant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics](#), le CSSC a établi une procédure de divulgation d'actes répréhensibles et a désigné le Secrétaire général comme responsable du suivi des divulgations au sein de l'organisation. Les mesures mises en place visent à favoriser la divulgation, par le personnel, d'actes répréhensibles à l'égard du CSSC. En 2023-2024, le Secrétaire général n'a reçu aucune divulgation qui faisait état d'un manquement grave aux normes d'éthique et de déontologie du CSSC.

### Reddition de comptes de la *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics*








Reddition de comptes 2023-2024	Nombre de divulgations ou de communications de renseignements
1. Divulgations reçues par la personne responsable du suivi des divulgations	-
2. Divulgations auxquelles il a été mis fin, en application du paragraphe 3° de l'article 22	-
3. Divulgations fondées	-
4. Divulgations réparties selon chacune des catégories d'actes répréhensibles visées à l'article 4 :	-
1° une contravention à une loi du Québec, à une loi fédérale applicable au Québec ou à un règlement pris en application d'une telle loi	-
2° un manquement grave aux normes d'éthique et de déontologie	-
3° un usage abusif des fonds ou des biens d'un organisme public, y compris de ceux qu'il gère ou détient pour autrui	-
4° un cas grave de mauvaise gestion au sein d'un organisme public, y compris un abus d'autorité	-
5° le fait, par un acte ou une omission, de porter gravement atteinte ou de risquer de porter gravement atteinte à la santé ou à la sécurité d'une personne ou à l'environnement	-
6° le fait d'ordonner ou de conseiller à une personne de commettre un acte répréhensible visé aux paragraphes 1° à 5°	-
5. Communications de renseignements, effectuées en application du premier alinéa de l'article 23	-





### 3. Résultats

#### 3.1 Plan d'engagement vers la réussite

##### 3.1.1 Résultats du plan d'engagement vers la réussite 2023-2027 (PEVR)

##### Enjeu 1 : La progression du taux de diplomation et de qualification de nos élèves

Orientation	Objectif	Indicateur	Cible	Situation de départ	Résultat 2023-2024		
<b>Orientation 1</b> Améliorer la réussite et la persévérance de nos élèves	1.1 D'ici 2027, porter à 85 % le taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification en 7 ans après l'entrée au secondaire		Taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification en 7 ans après l'entrée au secondaire	85 % MEQ : 86,8%	77,7 %	78,6 %	
	1.2 D'ici 2027, porter à 90 % le taux annuel des sorties avec diplôme ou qualification		Taux annuel de sorties avec diplôme ou qualification parmi les élèves sortants en formation générale des jeunes	90 %	87,5 %	81,8 %	
	1.3 D'ici 2027, diminuer à 10 % le taux de décrochage		Taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification parmi les élèves sortants en formation générale des jeunes	10 %	12,5 %	18,9 %	
	1.4 D'ici 2027, augmenter à 92,1 % le taux de réussite à l'ensemble des épreuves uniques au secondaire		Taux de réussite à l'ensemble des épreuves uniques au secondaire	92,1 %	87,2 %	87,7 %	
	1.5 D'ici 2027, augmenter à 85 % la proportion d'élèves de 2 <sup>e</sup> secondaire qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire d'écriture en français		Proportion d'élèves de 2 <sup>e</sup> secondaire qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire d'écriture en français	85 % MEQ : 75%	58,2 %	57,9 %	




Légende	
 Objectif établi par le MEQ	 En amélioration vers la cible
 Cible atteinte	 Cible non atteinte



Orientation	Objectif	Indicateur	Cible	Situation de départ	Résultat 2023-2024		
	1.6 D'ici 2027, ramener à 10 % la proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire		Proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire	10 %	13,1 %	15,8 %	⊗
	1.7 D'ici 2027, augmenter à 85 % la proportion d'élèves de 4 <sup>e</sup> année du primaire qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire de lecture en français	M	Proportion d'élèves de 4 <sup>e</sup> année du primaire qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire de lecture en français	85 % MEQ : 80%	76,5 %	71,7 %	⊗
	1.8.1 D'ici 2027, augmenter à 85 % la proportion d'élèves de 6 <sup>e</sup> année du primaire qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire de mathématique – compétence résoudre	M	Proportion d'élèves de 6 <sup>e</sup> année du primaire qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire de mathématique – compétence résoudre	85 % MEQ : 75%	74,9 %	85,3 %	✓
	1.8.2 D'ici 2027, augmenter à 85 % la proportion d'élèves de 6 <sup>e</sup> année du primaire qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire de mathématique – compétence raisonner		Proportion d'élèves de 6 <sup>e</sup> année du primaire qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire de mathématique – compétence raisonner	85 %	71,9 %	77,5 %	↑
	1.9 D'ici 2027, augmenter à 80 % le taux d'obtention d'un diplôme en formation professionnelle après 3 ans	M	Taux d'obtention d'un diplôme en formation professionnelle	80 % MEQ : 84,9%	77,9 %	82 %	✓
	1.10 D'ici 2027, augmenter à 80 % le taux annuel de semaines de fréquentation des élèves pour		Taux annuel de semaines de fréquentation des élèves pour l'ensemble des parcours de la	80 %	37 %	33,21 <sup>1</sup> %	⊗

<sup>1</sup> Indicateur maison



Orientation	Objectif	Indicateur	Cible	Situation de départ	Résultat 2023-2024	
	l'ensemble des parcours de la formation générale des adultes		formation générale des adultes			
<b>Orientation 2</b> Atteindre une plus grande équité entre les différents groupes d'élèves	2.1 D'ici 2027, augmenter la proportion d'élèves qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification en 7 ans après l'entrée au secondaire :	 	Taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification en 7 ans après l'entrée au secondaire pour les différents groupes d'élèves			
	2.1.1 Garçons		80,4 % MEQ : 82,5%	72,5 %	74,4 %	
	2.1.2 EHDAA		80,9 % MEQ : 63,8%	52,8 %	N/D	
	2.1.3 Écoles en milieu défavorisé		85 %	71,1 %	N/D	
	2.1.4 Élèves issus de l'immigration de 1 <sup>re</sup> génération		85 %	67,1 %	N/D	

## Explications des résultats de l'enjeu 1

### Orientation 1

1.1 **En amélioration vers la cible** – Le résultat du taux de diplomation et de qualification en juin 2023 s'élève à 78,6 % pour la cohorte d'élèves de 2016, suivie jusqu'en 2023. Il s'agit du plus haut taux de diplomation de l'histoire de la commission scolaire de la Capitale et du Centre de services scolaire de la Capitale.

Pour soutenir cette progression, nous axons nos efforts sur le développement professionnel et le renforcement de la formation continue pour l'ensemble du personnel, la mise en place d'approches collaboratives ainsi que l'instauration de systèmes de soutien à paliers multiples ciblant les apprentissages et le comportement. Par ailleurs, un travail en profondeur est en cours concernant les transitions scolaires et le redoublement.

Le PEVR 2023-2027 vise aussi le développement d'une organisation centrée sur le bien-être et la santé globale des élèves, en poursuivant l'implantation d'un système positif de l'encadrement au primaire et de soutien bienveillant au secondaire.

L'ensemble de ces moyens contribuent positivement à la poursuite de l'amélioration de la diplomation et de la qualification des élèves.

- 1.2 **Cible non atteinte** - La dernière statistique du taux annuel de sorties avec diplôme ou qualification, parmi les élèves sortants en formation générale des jeunes, est établie avec la cohorte d'élèves fréquentant nos écoles secondaires en 2021-2022. Cette baisse pourrait être attribuable à l'effet de la pandémie qui a touché de façon importante l'organisation des services entre 2020 et 2021.
- Depuis 2022-2023, le CSSC soutient de façon accrue le travail des écoles secondaires afin de favoriser la persévérance scolaire en déployant plusieurs actions qui auront assurément un impact positif sur la persévérance. Parmi celles-ci figurent le développement professionnel portant sur l'enseignement efficace, la mise en place des approches collaboratives, l'instauration du plan de soutien en orientation scolaire, l'analyse de la diplomation des élèves HDAA et l'élaboration d'un plan d'action de promotion et de prévention pour assurer le bien-être des élèves dans l'ensemble de nos établissements.
- 1.3 **Cible non atteinte** – Cet objectif est le corollaire de l'objectif 1.2.
- 1.4 **En amélioration vers la cible** - Le taux de réussite de l'ensemble des épreuves uniques au secondaire est en légère hausse en juin 2024, par rapport à l'année précédente. Pour certaines matières, l'augmentation du taux de réussite est significative, particulièrement en mathématique de 4<sup>e</sup> secondaire et en anglais de 5<sup>e</sup> secondaire. La mise en place d'équipes collaboratives, composées de membres du personnel enseignant, est un exemple de mesure qui contribue à la réussite des élèves.
- 1.5 **Cible non atteinte** - La proportion d'élèves de 2<sup>e</sup> secondaire obtenant plus de 70 % à l'épreuve obligatoire d'écriture en français est en légère diminution cette année. Il demeure difficile de déterminer précisément les causes de cette baisse, mais le travail auprès des équipes-écoles se poursuit afin de mieux comprendre les enjeux associés.
- 1.6 **Cible non atteinte** - La proportion d'élèves entrant au secondaire à 13 ans et plus est un prédicteur important du décrochage scolaire au secondaire. En 2023-2024, nous observons davantage d'élèves entrant au secondaire avec une année ou plus de retard. À cet effet, le CSSC a lancé à l'hiver 2024 des travaux d'analyse des pratiques autour du redoublement au primaire, avec la participation des directions des écoles primaires.
- 1.7 **En recul** - La proportion d'élèves de 4<sup>e</sup> année atteignant un niveau de réussite assurée (entre 70% et 100%) à l'épreuve obligatoire de lecture en juin 2024 est en baisse, bien que le taux de réussite global pour cette épreuve soit de 88,8%. Le CSSC multiplie les moyens pour soutenir l'amélioration de la lecture au primaire : accompagnement des titulaires de 1<sup>er</sup> cycle, formation sur la mise en place des systèmes de soutien à paliers multiples (38 écoles y participent), formation sur l'enseignement efficace de la TELUQ, formation sur la mise en place des approches collaboratives.
- 1.8 **Cible atteinte | En amélioration vers la cible** - La réussite aux deux compétences des épreuves de mathématique des élèves de 6<sup>e</sup> année est en

hausse importante pour l'année scolaire 2023-2024. Pour la compétence « résoudre », l'objectif de 85 % a même été atteint avec une augmentation de plus de 10 %. Le CSSC continuera de travailler en collaboration avec les établissements primaires à l'amélioration de ces résultats.


- 1.9 **Cible atteinte** - Le taux d'obtention d'un diplôme en formation professionnelle est en hausse depuis deux ans et dépasse la cible de 80 % que le CSSC s'est fixée. Plusieurs actions sont déjà mises en place afin de favoriser la diplomation des élèves et le CSSC les recense présentement afin d'avoir un carnet des pratiques gagnantes en formation professionnelle et ainsi faire la promotion de celles-ci.
- 1.10 **Cible non atteinte** - Le taux annuel de semaines de fréquentation des élèves est une mesure permettant de suivre l'assiduité des élèves de la formation générale des adultes. Ce taux est actuellement en baisse. Le CSSC se penche sur les meilleures pratiques pour favoriser la persévérance des élèves afin de s'assurer de bien répondre à leurs besoins.

## Orientation 2 – Cible atteinte / non atteinte

- 2.1 Voir les explications de l'objectif 1.1 ci-dessus.

## Enjeu 2 : La prise en compte et la valorisation de la diversité à l'école

Orientation	Objectif	Indicateur	Cible	Situation de départ	Résultat 2023-2024	
<b>Orientation 3</b> Favoriser davantage la mobilisation de tout le personnel pour répondre aux besoins de nos élèves dans un contexte de diversité	3.1 D'ici 2027, vivre la démarche de mobilisation <i>Pour une école riche de tous ses élèves</i> dans l'ensemble nos établissements (démarche élaborée par le Conseil supérieur de l'éducation et le Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec (CTREQ))	Nombre d'établissements qui ont vécu la démarche de mobilisation et brossé leur portrait de situation	68/68	0/68	0/68	✘

Orientation	Objectif	Indicateur	Cible	Situation de départ	Résultat 2023-2024	
<b>Orientation 4</b> Mettre en place les conditions favorables à l'établissement d'une école inclusive	4.1 D'ici 2027, former les acteurs scolaires des établissements au moyen d'un programme de développement professionnel axé sur les compétences requises pour l'implantation du modèle « Réponse à l'intervention » (RàI)	Nombre d'établissements ayant amorcé l'implantation de l'approche RàI	68/68	25/68	31/68	

## Explications des résultats de l'enjeu 2

### Orientation 3

**Cible non atteinte** - Cet objectif vise la mobilisation du personnel autour des enjeux liés à la mise en œuvre d'une éducation inclusive. Pour y parvenir, le CSSC s'appuie sur la démarche de mobilisation élaborée par le CTREQ et le Conseil supérieur de l'éducation intitulée *Pour une école riche de tous ses élèves*. Cette démarche comprend six ateliers destinés à l'ensemble des équipes des établissements. Cependant, en raison des particularités de l'année scolaire 2023-2024, marquée par le renouvellement des conventions collectives qui ont entraîné différents moyens de pression et plusieurs jours de grève, cette démarche n'a pu être réalisée dans les écoles et les centres. Des actions sont mises en place en 2024-2025 pour permettre son déploiement au sein des établissements.

### Orientation 4

**En amélioration vers la cible** - Cet objectif vise à créer des conditions favorables à l'établissement d'une éducation inclusive. Au cours de l'année scolaire 2023-2024, environ 420 personnes, incluant la quasi-totalité des directions d'établissement, des orthopédagogues et des membres du personnel professionnel des services complémentaires des écoles et des centres ont participé à deux ateliers de formation portant sur les systèmes de soutien à paliers multiples (RAI). Cette initiative a permis d'accroître le nombre d'établissements ayant amorcé l'implantation de la RAI.

### Enjeu 3 : Le développement d'une organisation centrée sur le bien-être et la santé globale de nos élèves

Orientation	Objectif		Indicateur	Cible	Situation de départ	Résultat 2023-2024	
<b>Orientation 5</b> Maintenir un climat de bienveillance, de bien-être et de sécurité dans les établissements	5.1 D'ici 2027, veiller à ce que chaque établissement se soit doté d'un plan d'action en promotion-prévention		Nombre d'établissements ayant élaboré un plan d'action en promotion-prévention	68/68	4/68	35/68	
	5.2 D'ici 2027, faire en sorte que l'ensemble des établissements aient recours au référentiel sur le bien-être de l'élève produit par le MEQ pour faire une analyse de leur milieu		Nombre d'établissements ayant fait une analyse de leur milieu	68/68 MEQ : 100%	0/68	N/D	
	5.3 D'ici 2027, porter à 75 % la proportion d'élèves du secondaire ayant la possibilité de prendre part à un projet pédagogique particulier		Taux d'élèves du secondaire ayant la possibilité de prendre part à un projet pédagogique particulier	75 % MEQ : 75%	52,4 %	39 %	
	5.4 D'ici 2027, favoriser l'engagement des parents dans le développement du bien-être et de la santé de nos élèves		Nombre d'initiatives visant l'engagement des parents soutenues par le CSSC et le comité de parents	8	-	4	

#### Explications des résultats de l'enjeu 3

##### Orientation 5

- 5.1 **En amélioration vers la cible** - Les Services éducatifs ont développé des outils permettant aux établissements de dresser un portrait de leur situation en matière de promotion et de prévention sur des dimensions en lien avec le bien-être des élèves. Ces outils les aident également à élaborer un plan d'action pour prioriser les moyens à déployer. En 2023-2024, ces outils ont permis d'accroître le nombre d'établissements s'étant dotés d'un plan d'action en promotion-prévention.

- 5.2 **Cible non atteinte** - Objectif ministériel. Le CSSC attend la parution du référentiel du MEQ sur le bien-être.
- 5.3 **Cible non atteinte** - Objectif ministériel. Le recul observé de cet objectif s'explique par la méthodologie de calcul de l'indicateur. Au cours des dernières années, les travaux du CSSC concernant les projets pédagogiques particuliers visaient notamment à rendre certains programmes davantage inclusifs.
- 5.4 **En amélioration vers la cible** - Le partenariat établi avec l'Unité mixte de recherche Synergia de l'Université Laval a permis d'offrir plusieurs conférences aux parents, portant sur des sujets qui les préoccupent.

## 3.2 Lutte contre l'intimidation et la violence

### 3.2.1 Synthèse des événements relatifs à l'intimidation et à la violence déclarés

Les événements pris en compte sont ceux qui ont été répertoriés par les écoles et pour lesquels les intervenantes et intervenants ont conclu, après évaluation, qu'il s'agissait bien d'actes de violence ou d'intimidation tels qu'ils sont définis à l'article 13 de la *Loi sur l'instruction publique* et qui, par conséquent, ont fait l'objet d'un rapport sommaire à la Direction générale.

Pour l'année scolaire 2023-2024, dans l'ensemble des écoles primaires et secondaires du CSSC, la Direction générale a reçu 90 rapports sommaires d'événements relatifs à l'intimidation ou à la violence comparativement à 67 l'année précédente.

Il est à noter que certaines situations peuvent être répertoriées plus d'une fois si elles correspondent à plus d'une forme de violence et d'intimidation.

#### Échelle de la fréquence des événements d'intimidation ou de violence

Aucun événement
Moins de 10 événements déclarés
De 10 à 19 événements déclarés
De 20 à 39 événements déclarés
40 événements déclarés ou plus

#### Événements déclarés au primaire, par secteur

Secteur	École primaire	INTIMIDATION	VIOLENCE
Duberger Les Saules Vanier	Sans-Frontière	De 10 à 19 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés
	des Écrivains		
	du Buisson		
	du Domaine		
	Jean XXIII		
	de la Mosaïque		
	Notre-Dame-du-Canada Sainte-Monique		
Haute-Ville Centre-ville	Anne-Hébert	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés
	Saint-Jean-Baptiste		
	internationale de Saint-Sacrement		
	Dominique-Savio		
	Marguerite-Bourgeoys		
	Sacré-Cœur		
	Saint-Albert-le-Grand		
	Saint-Fidèle		
	de la Grande-Hermine		
	Saint-Malo		
	Saint-Paul-Apôtre		
	des Jeunes-du-Monde		
	des Berges		
	Sainte-Odile		
Est	de l'Accueil	Aucun événement	Moins de 10 événements déclarés
	de l'Apprenti-Sage		
	du Beau-Séjour		
	du Vignoble		
	Les Prés-Verts		
	de l'Escabelle		

### Événements déclarés au primaire, par secteur (suite)

Secteur	École primaire	INTIMIDATION	VIOLENCE
Centre	de Château-d'Eau	Aucun événement	Aucun événement
	de La Chaumière		
	de La Source		
	de l'Arc-en-Ciel – de l'Aventure		
	d'éduc. internationale Notre-Dame-des-Neiges		
	Saint-Claude		
Ouest Nord Sainte- Catherine	de La Chanterelle	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés
	de la Myriade		
	du Val-Joli		
	Jules-Émond		
	à l'Orée-des-Bois		
	L'Odysée (primaire)		
	du Joli-Bois		
	Jacques-Cartier		
	des Explorateurs		
Alexander-Wolff			

Par « **violence** », on entend : toute manifestation de force, de forme verbale (insultes, cris), écrite (textos, notes, etc.), physique (coups, blessures), psychologique (menaces, dénigrement, rumeurs, exclusion) ou sexuelle (propos ou comportements déplacés, gênants, humiliants, etc.), exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens.

Par « **intimidation** », on entend : tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non, à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace (textos, photos, vidéos, messages), dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser.

### Événements déclarés au secondaire

École secondaire	INTIMIDATION	VIOLENCE
régionale des Quatre-Saisons	De 10 à 19 événements déclarés	De 10 à 19 événements déclarés
Boudreau		
Cardinal-Roy		
Jean-de-Brébeuf		
Joseph-François-Perrault		
La Camaradière		
de la Cité		
de Neufchâtel		
Roger-Comtois		
Jacques-Cartier - Saint-Denys-Garneau		
L'Odysée (secondaire)		
Vanier		

### Événements déclarés dans les centres de formation professionnelle

Centre de formation professionnelle	INTIMIDATION	VIOLENCE
Centre de formation professionnelle de Québec	Aucun événement	Moins de 10 événements déclarés
Centre de formation professionnelle de Limoilou		
Centre de formation professionnelle de Neufchâtel		
Centre de formation professionnelle Wilbrod-Bherer		
École de foresterie de Duchesnay		
École hôtelière de la Capitale		
École des métiers et occupations de l'industrie de la construction de Québec (ÉMOICQ)		

### 3.3 Procédure d'examen des plaintes

En 2023-2024, lorsqu'un parent ou un élève souhaite manifester son insatisfaction par rapport à une décision ou à un service, il est invité à suivre les étapes suivantes :

<b>1</b>	<p><b>Communiquer avec la personne directement concernée ou avec sa ou son supérieur</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Pour déposer une plainte, l'élève ou son parent s'adresse tout d'abord à la personne directement concernée ou à son supérieur immédiat.</li> <li>▪ La plainte peut être verbale, mais il est préférable de la faire par écrit.</li> <li>▪ La personne qui reçoit la plainte a un délai de 10 jours ouvrables pour y répondre.</li> </ul>
<b>2</b>	<p><b>Communiquer avec le responsable du traitement des plaintes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Si l'élève ou son parent demeure insatisfait du traitement de leur plainte ou si le délai de 10 jours ouvrables est dépassé, il peut ensuite s'adresser au responsable du traitement des plaintes du CSSC.</li> <li>▪ La plainte peut être verbale, mais il est préférable de la faire par écrit.</li> <li>▪ Le responsable du traitement des plaintes dispose d'un délai de 15 jours ouvrables pour y répondre.</li> <li>▪ Pour accéder au formulaire de plainte, <a href="#">cliquez ici</a></li> </ul>
<b>3</b>	<p><b>Communiquer avec le Protecteur régional de l'élève</b></p> <p>Si l'élève ou son parent est toujours insatisfait du traitement de sa plainte, ou si le délai de 15 jours ouvrables est dépassé, il peut communiquer avec le protecteur régional de l'élève de sa région. Celui-ci assistera l'élève ou son parent dans la formulation écrite de sa plainte. L'élève ou son parent peut choisir le mode de communication qui lui convient :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Formulaire de plainte Web : <a href="http://pne.gouv.qc.ca/formulaire">pne.gouv.qc.ca/formulaire</a></li> <li>▪ Téléphone ou texto: 1 833 420-5233</li> <li>▪ Courriel : <a href="mailto:plaintes-pne@pne.gouv.qc.ca">plaintes-pne@pne.gouv.qc.ca</a></li> </ul>

#### Nombre de plaintes traitées

Au cours de l'année scolaire 2023-2024, le Secrétariat général a traité 161 plaintes portant notamment sur le transport scolaire, l'intervention éducative, l'organisation scolaire, l'intimidation et la violence. Parmi celles-ci, 14 plaintes ont été traitées par le Secrétaire général en vertu de la procédure en vigueur jusqu'au 27 août 2023, tandis que 147 ont été traitées par le Responsable du traitement des plaintes en vertu de la *Loi sur le Protecteur national de l'élève* en vigueur depuis le 28 août 2023.

## 4. Utilisation des ressources

### 4.1 Répartition des revenus du Centre de services scolaire

Les objectifs et les principes de répartition des ressources entre le CSSC et ses établissements relèvent d'une obligation prescrite par la [Loi sur l'instruction publique](#). Le comité de répartition des ressources doit mettre en place un processus de concertation pour les définir. Ces objectifs et principes sont établis dans le souci d'assurer des services de qualité à tous les élèves, quel que soit l'ordre d'enseignement, et ce, dans un contexte de ressources limitées, en toute équité, transparence et cohérence.

De plus, des critères de répartition des ressources et des services éducatifs complémentaires y sont rattachés. Ces objectifs, principes et critères sont rendus publics et ont fait l'objet d'une consultation auprès du comité de parents et des conseils d'établissement ou comités de gestion.

Pour consulter les objectifs et les principes de répartition des revenus du CSSC, ainsi que les critères servant à déterminer les montants alloués, [cliquez ici](#).

### 4.2 Ressources financières

Les revenus de l'exercice financier 2023-2024 se sont élevés à 530 706 715\$ alors que les dépenses se chiffrent à 522 818 861 \$ donnant lieu à un surplus de 7 887 854\$. L'excédent accumulé au 30 juin 2024 s'élève à 26 676 461\$, comprenant une somme inutilisable de 16 601 195 \$ représentant la valeur comptable des terrains. Un montant de 10 193 817 \$ peut être utilisé sous certaines conditions.

Subvention de fonctionnement du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ)	412 984 430 \$	78 %
Taxe scolaire	38 283 659 \$	7 %
Ventes de biens et services	30 957 932 \$	6 %
Droits de scolarité et frais de scolarisation	3 922 301 \$	9 %
Autres subventions et contributions	3 703 313 \$	
Subvention d'investissement	1 602 979 \$	
Revenus divers	8 473 660 \$	
Amortissement de la subvention d'investissement reportée	30 590 286 \$	
Gain sur cession d'immobilisations corporelles	188 155 \$	
<b>Total :</b>	<b>530 706 715 \$</b>	<b>100 %</b>

### 4.3 Gestion et contrôle des effectifs

La *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État* a été adoptée le 5 décembre 2014. Aux fins de l'application des mesures prévues à cette loi, le Centre de services scolaire présente des renseignements relatifs à ses contrats de service ainsi qu'au nombre d'heures rémunérées pour chacune des catégories d'emploi.

#### Répartition de l'effectif en heures

Catégorie d'emploi	Heures travaillées (1)	Heures supplémentaires (2)	Total heures rémunérées (3)=(1)+(2)	Nombre d'employé(e)s pour la période visée
Personnel d'encadrement	331 810,21	0	331 810,21	212
Personnel professionnel	438 461,40	2 652,92	441 114,32	343
Personnel enseignant	3 280 688,69	30 380,07	3 311 068,76	4 151
Personnel de bureau, technicien et assimilé	2 415 513,03	24 263,04	2 439 776,07	2 988
Personnel ouvrier, d'entretien et de service	83 907,88	6 852,16	90 760,04	58
<b>Total en heures :</b>	<b>6 550 381,21</b>	<b>64 148,19</b>	<b>6 614 529,40</b>	<b>7 752</b>

#### Résumé du niveau de l'effectif

<b>Cible établie par le ministre de l'Éducation (A)</b> Source : Information transmise par le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) via CollecteInfo	6 822 173,18 heures
<b>Total des heures rémunérées effectuées (B)</b> Source : Information transmise par le MEQ via CollecteInfo	6 614 529,40 heures
<b>Ampleur du dépassement, s'il y a lieu</b> (C)=(B)-(A)	- 207 643,78 heures
<b>Respect du niveau de l'effectif</b>	La cible établie par le MEQ est respectée.

### 4.4 Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus

#### Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus

	Nombre de contrats	Montant du contrat (avant taxes)
Contrats de service avec une personne physique	0	0 \$
Contrats de service avec un contractant autre qu'une personne physique	144	14 305 219,68 \$
<b>Total</b>	<b>144</b>	<b>14 305 219,68 \$</b>

## 4.5 Ressources matérielles et informationnelles

### 4.5.1 Ressources matérielles

#### Maintien de l'actif immobilier

2022-2023 (année précédente)	2023-2024 (année de reddition de comptes)		
Solde non investi ni engagé	Investissements réalisés	Sommes engagées	Sommes non investies ni engagées
1 908 145,00 \$	88 377 509,55 \$	47 211 660,64 \$	2 564 999,00 \$

### 4.5.2 Ressources informationnelles

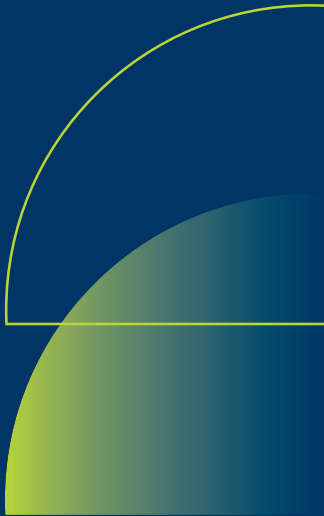
Le CSSC utilise une vaste gamme de technologies de l'information et d'équipements informatiques pour répondre aux besoins pédagogiques et administratifs. En juin 2024, le CSSC disposait de 4 128 tablettes, 1 708 ordinateurs de bureau Windows, 8 341 ordinateurs portables Windows, 25 portables ChromeOS Flex et 1 711 systèmes numériques interactifs. 89,18 % des ordinateurs, portables et tablettes sont utilisés à des fins pédagogiques.

Quant aux infrastructures réseau, les Services de l'informatique ont achevé la conceptualisation et la preuve de concept du nouveau réseau filaire et ont entamé la phase de déploiement. Ces travaux visent à répondre aux besoins actuels et futurs de l'organisation, améliorer la performance, faciliter la gestion, assurer une haute disponibilité, prévenir les problèmes de capacité, respecter les normes de sécurité gouvernementales et réduire les ressources nécessaires à l'exploitation.

En ce qui concerne les communications unifiées, un plan directeur de migration a été élaboré, une phase de preuve de concept a été réalisée, et la migration des services téléphoniques vers la solution retenue a commencé pour se conformer au décret 530-2021. La migration devrait être achevée d'ici décembre 2024.

En matière de sécurité de l'information, les Services de l'informatique ont passé un audit de conformité requis par la Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles (LGRI), obtenant un score global de conformité de 86,99 %, bien au-dessus du seuil de passage de 75 %.

Dans le cadre du *Programme de consolidation des centres de traitement de l'information - Passage vers le nuage*, plusieurs interventions et travaux ont été réalisés pour migrer la majorité des serveurs vers l'infonuagique d'ici la fin de décembre 2024.



Centre  
de services scolaire  
de la Capitale

Québec 